

## REPUBLIQUE FRANÇAISE Canton de Pontoise

## Département du VAL d'OISE **NEUILLY EN VEXIN**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

## **OBJET**: PRET A LONG TERME EN VUE DES TRAVAUX de RENOVATION DE L'APPARTEMENT.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sont article L. 2122-22 pour les communes,

Vu la délégation rendue exécutoire du conseil municipal en date du 25 mai 2020,

Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération afin de contracter un prêt auprès de La Caisse d'Epargne pour un montant total de 60 000 € dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Montant : 60 000 €

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle Taux d'intérêt annuel fixe: 0.83 % Amortissement: 814.75 € par trimestre

Frais de dossier : 0

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et donne pouvoir au Maire de signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la, ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Pour copie certifiée conforme. Publiée le

Transmis au contrôle de légalité le :

ait et délibéré le 15 novembre 2021

**DESLANDES** 

Nombre de conseillers

-En exercice: 11

-Présents:

10 -Votants: 10

1

-Absents: